

# CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2017

## COMPTE-RENDU SUCCINCT



### Ville de LALLAING

Convocation du 21 février 2017

**Séance du 28 Février 2017 à 17h30 Salle des Mariages**

Présidence de Monsieur Jean-Paul FONTAINE, Maire

29 membres élus

#### **Etaient présents :**

M. FONTAINE Jean-Paul, Mme SOLTANI Nacera, M. KLEE Alain, Mme DUBOIS Jocelyne, M. ZEBBAR Kamel, Mme MAES Françoise, M. MEREU Marco, Mme MARTIN Christelle, M. THUMEREL José, Mme MARFIL Nicole, M. JENDRASZEK Michel, M. NOIRET Patrick, Mme RUTKOWSKI Christiane, Mme HAUDRECHY Annie, M. PROVENZANO Antonio, M. DELBASSEE René, Mme GAUTIER Laurence, M. DELOEIL Noham, Mme DAMIEN Laëtitia, Mme DEVIGNE Stella, M. DANCOINE Thierry, Mme NICOLE Paule, M. LENGLIN Joël, Mme FATRAS Annie, M. PIESSET Arnaud, M. ROBIN Bruno, Mme DUREUX Cathy, M. GRZEMSKI Christian

#### **Procuration(s) :**

Mme BOUHMILA Nadège donne pouvoir à Mme DAMIEN Laëtitia

#### **Etai(ent) excusé(s) :**

Mme BOUHMILA Nadège

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme MARTIN Christelle

### **2017-2-01 DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017**

**Monsieur le Maire** rappelle à l'Assemblée, qu'en application des Articles L2312-1 et 2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le débat sur les orientations budgétaires est obligatoire et doit précéder dans un délai de deux mois la présentation du Budget Primitif, qui aura lieu lors du Conseil Municipal prochain.

Le débat d'orientations budgétaires n'a aucun caractère décisionnel. Sa teneur doit néanmoins faire l'objet d'une délibération spécifique afin que le représentant de l'Etat puisse s'assurer du respect de la loi.

#### **Ce débat permet à l'Assemblée délibérante**

- D'ETRE INFORMEE sur l'évolution de la situation financière de la Collectivité.
- DE DISCUTER des orientations budgétaires 2017 qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le Budget Primitif.

Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de la Commune.

L'article 107 de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a modifié l'article L2312-1 relatif au débat d'orientation budgétaire, en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat. Le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 précise les modalités de publication et de transmission.

Pour les communes de 3 500 habitants et plus, les nouvelles dispositions imposent à l'exécutif local de présenter à son organe délibérant un rapport sur :

- les orientations budgétaires
- les engagements pluriannuels
- la structure et la gestion de la dette.

VU l'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales,  
Le conseil municipal,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**PREND ACTE** de la tenue d'un débat d'orientations budgétaires relatifs à l'exercice 2017 et de la présentation d'un rapport annexé à la délibération.

Nombre de suffrages exprimés : **29**  
Pour : **29**  
Contre : **00**  
Abstentions : **00**

## 2017-2-02 **TABLEAU DES EFFECTIFS – CONCORDANCE DE GRADES**

La parution du décret n° 2016-1372 du 12 octobre 2016 modifie la dénomination de certains grades de fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B.

**Monsieur Le Maire** propose aux membres du Conseil Municipal de mettre à jour, comme suit, le tableau des effectifs :

FILIÈRE ADMINISTRATIVE	Nombre de postes au 11/10/2016		FILIÈRE ADMINISTRATIVE	Nombre de postes au 01/01/2017	
	TNC	TC		TNC	TC
DGS		1	DGS		1
Attaché principal		1	Attaché principal		1
Attaché		2	Attaché		2
Rédacteur		1	Rédacteur		1
Adjoint Administratif Principal 2ème Classe		2	Adjoint Administratif Principal 2ème Classe		5
Adjoint Administratif 1ère Classe		3			
Adjoint Administratif 2ème Classe		7	Adjoint Administratif		7
FILIÈRE TECHNIQUE	Nombre de postes au 11/10/2016		FILIÈRE TECHNIQUE	Nombre de postes au 01/01/2017	
	TNC	TC		TNC	TC
Technicien		1	Technicien		1
Agent de Maîtrise principal		1	Agent de Maîtrise principal		1
Agent de Maîtrise		1	Agent de Maîtrise		1
Adjoint Technique Principal 1ère Classe		2	Adjoint Technique Principal 1ère Classe		2
Adjoint Technique Principal 2ème Classe		2	Adjoint Technique Principal 2ème Classe		5
Adjoint Technique 1ère Classe		3			
Adjoint Technique 2ème Classe		38	Adjoint Technique		38
Adjoint Technique 2ème Classe à 32H00	13		Adjoint Technique à 32H00	13	
Adjoint Technique 2ème Classe à 30H00	19		Adjoint Technique à 30H00	19	
Adjoint Technique 2ème Classe à 27H30	1		Adjoint Technique à 27H30	1	
Adjoint Technique 2ème Classe à 26H30	1		Adjoint Technique à 26H30	1	
Adjoint Technique 2ème Classe à 25H30	1		Adjoint Technique à 25H30	1	
Adjoint Technique 2ème classe à 20H00	1		Adjoint Technique à 20H00	1	
Adjoint Technique 2ème Classe à 13H30	1		Adjoint Technique à 13H30	1	

FILIÈRE ANIMATION	Nombre de postes au 11/10/2016		FILIÈRE ANIMATION	Nombre de postes au 01/01/2017	
	TNC	TC		TNC	TC
Animateur principal 1 <sup>ère</sup> Classe		1	Animateur principal 1 <sup>ère</sup> Classe		1
Adjoint d'animation 2 <sup>ème</sup> Classe		0	Adjoint d'animation 2 <sup>ème</sup> Classe		1
Adjoint d'animation		4	Adjoint d'animation		4
FILIÈRE CULTURELLE	Nombre de postes au 11/10/2016		FILIÈRE CULTURELLE	Nombre de postes au 01/01/2017	
	TNC	TC		TNC	TC
Assistant d'enseignement artistique Principal 1 <sup>ère</sup> classe	1	1	Assistant d'enseignement artistique Principal 1 <sup>ère</sup> classe	1	1
Assistant d'enseignement artistique Principal 2 <sup>ème</sup> classe	1		Assistant d'enseignement artistique Principal 2 <sup>ème</sup> classe	1	
FILIÈRE MEDICO-SOCIALE	Nombre de postes au 11/10/2016		FILIÈRE MEDICO-SOCIALE	Nombre de postes au 01/01/2017	
	TNC	TC		TNC	TC
ATSEM de 1 <sup>ère</sup> classe		1	ATSEM principal de 2 <sup>ème</sup> classe		1
ATSEM de 1 <sup>ère</sup> classe à 30H00	1		ATSEM principal de 2 <sup>ème</sup> classe à 30H00	1	

Nombre de suffrages exprimés : **29**  
 Pour : **29**  
 Contre : **00**  
 Abstentions : **00**

### 2017-2-03 **TABLEAU DES EFFECTIFS – MODIFICATION**

**Monsieur Le Maire** propose aux membres du Conseil Municipal de modifier, comme suit, le tableau des effectifs compte tenu des décisions de création ou de suppression de postes prises depuis la dernière modification du 11 octobre 2016.

FILIÈRE ADMINISTRATIVE	Nombre de postes au 29/06/2016		Modifications		Nombre de postes au 01/03/2017	
	TNC	TC	TNC	TC	TNC	TC
DGS		1				1
Attaché principal		1				1
Attaché		2				2
Rédacteur Principal 2 <sup>ème</sup> Classe		0		+2		2
Rédacteur		1				1
Adjoint Administratif Principal 2 <sup>ème</sup> Classe		5				5
Adjoint Administratif		7				7
FILIÈRE TECHNIQUE	Nombre de postes au 29/06/2016		Modifications		Nombre de postes au 01/03/2017	
	TNC	TC	TNC	TC	TNC	TC
Technicien		1				1
Agent de Maîtrise principal		1				1
Agent de Maîtrise		1				1
Adjoint Technique Principal 1 <sup>ère</sup> Classe		4				4
Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> Classe		5				5
Adjoint Technique		38		+4		42
Adjoint Technique à 32H00	13		-4		9	
Adjoint Technique à 30H00	19		-1		18	
Adjoint Technique à 27H30	1				1	
Adjoint Technique à 26H30	1				1	

Adjoint Technique à 25H30	1				1	
Adjoint Technique à 20H00	1				1	
Adjoint Technique à 13H30	1				1	
FILIÈRE ANIMATION	Nombre de postes au 29/06/2016		Modifications		Nombre de postes au 01/03/2017	
	TNC	TC	TNC	TC	TNC	TC
Animateur principal 1 <sup>ère</sup> Classe		1				1
Adjoint d'animation Principal 2 <sup>ème</sup> Classe		0		+1		1
Adjoint d'animation		4				4
FILIÈRE CULTURELLE	Nombre de postes au 29/06/2016		Modifications		Nombre de postes au 01/03/2017	
	TNC	TC	TNC	TC	TNC	TC
Assistant d'enseignement artistique Principal 1 <sup>ère</sup> classe	1	1			1	1
Assistant d'enseignement artistique Principal 2 <sup>ème</sup> classe	1				1	
FILIÈRE MEDICO-SOCIALE	Nombre de postes au 29/06/2016		Modifications		Nombre de postes au 01/03/2017	
	TNC	TC	TNC	TC	TNC	TC
ATSEM Principal 2 <sup>ème</sup> Classe		1		+1		2
ATSEM Principal 2 <sup>ème</sup> Classe à 30H00	1				1	

Nombre de suffrages exprimés : **29**  
 Pour : **25**  
 Contre : **00**  
 Abstentions : **04**

## 2017- 2-04 REACTUALISATION DES REGIES D'AVANCES ET DE RECETTES

**Vu** décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

**Vu** le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

**Vu** les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

**Vu** l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;

**Vu** la délibération du Conseil municipal en date du 23 décembre 1996 réactualisant les régies de recettes,

**Vu** la délibération du Conseil municipal en date du 29 septembre 2015 autorisant Monsieur le Maire à créer des régies communales en application de l'article L 2122-22 al. 7 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la nécessité de réactualiser certaines régies de recettes et d'avances ;

**Vu** l'avis conforme du Comptable public assignataire ;

<b>REGIE (Recettes et Avances)</b>	<b>ENCAISSE AUTORISEE</b>	<b>PERIODICITE DE VERSEMENT</b>	<b>CAUTIONNEMENT</b>	<b>INDEMNITE</b>	<b>FONDS DE CAISSE</b>
<b>R</b> : Droits de Place sur le Marché	900 €	Mensuelle	Néant	110 €	00 €
<b>R</b> : Restauration Scolaire et Garderie (Commune et CCAS)	8 000 €	Mensuelle	1220 €	160 €	30 €
<b>R</b> : Concessions Cimetière et Columbarium - Taxes Funéraires	1 220 €	Mensuelle	Néant	110 €	00 €
<b>R</b> : ALSH – Classe de Découverte et Temps Libres	2 930 €	Mensuelle	300 €	110 €	25 €
<b>R</b> : Locations de Salles et Dégradations – Location de Vaisselle	300 €	Mensuelle	Néant	110 €	00 €
<b>R</b> : Ecole de Musique	700 €	Mensuelle sur une période de Septembre à Décembre	Néant	110 €	00 €
<b>A</b> : ALSH Eté et Permanent – Séjours Ado et Ski	500 €	Mensuelle	Néant	110 €	

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
DECIDE**

- de réactualiser les régies d'avances et de recettes et
- autorise Monsieur le Maire à prendre les arrêtés de nomination des régisseurs titulaires et suppléants desdites régies

Nombre de suffrages exprimés : **29**  
Pour : **29**  
Contre : **00**  
Abstentions : **00**

**2017-2-05    FIXATION DES HORAIRES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DE L'ECOLE MATERNELLE MARIE-CURIE**

Il est rappelé que l'organisation de la réforme des rythmes scolaires a été mise en place à la rentrée scolaire 2014, dans les écoles publiques de Lallaing.

L'organisation mise en place était la suivante :

<b>MERCREDI</b>
<b>8H45 à 11H45</b>

**Vu** le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires

**Considérant** les propositions formulées par la Directrice de l'école maternelle validées par le Conseil d'école,

Il est proposé au Conseil Municipal

⇒ de **MODIFIER** les horaires d'ouverture et de fermeture de l'école maternelle MARIE-CURIE le mercredi comme indiqués ci-après, à compter de la rentrée scolaire 2017-2018

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Horaire inchangé	Horaire inchangé	8H30 à 11H30	Horaire inchangé	Horaire inchangé

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,***

**ACCEPTÉ** de modifier les horaires d'ouverture et de fermeture de l'école maternelle MARIE-CURIE pour le mercredi à compter de la rentrée 2017/2018

Nombre de suffrages exprimés : **29**  
Pour : **29**  
Contre : **00**  
Abstentions : **00**

La séance est levée à 19h50

Rédigé à Lallaing, 07/03/2017